



Propellet

La filière du chauffage
au granulé de bois.

LE GRANULÉ, L'ÉNERGIE QUI N'A RIEN À CACHER





AVEC LE GRANULÉ, JE RÉALISE DES ÉCONOMIES !

SAVEZ-VOUS que le chauffage au granulé est **2 fois moins cher que le chauffage électrique direct** et **10 % inférieur au prix d'un chauffage au fioul** ?

Fabriqué localement à partir d'une matière première renouvelable, le granulé vous garantit :

- ✓ Prix maîtrisé et compétitif,
- ✓ Pas de bouclier tarifaire pour assurer un prix décent,
- ✓ Pas de taxe carbone qui fait grimper la facture énergétique.

Et avec la hausse du prix de l'électricité de 10 % depuis le 1er août 2023, le chauffage au granulé est aussi économique qu'une pompe à chaleur ! La fin du bouclier tarifaire dans les prochains mois le rendra encore plus compétitif.

AVEC LE GRANULÉ, JE M'APPROVISIONNE FACILEMENT À TOUT MOMENT !



SAVEZ-VOUS que la production française de granulé est capable de répondre à la demande, et qu'elle a **augmenté de 13 % en 2022** alors que la consommation a **progressé de seulement 5%** dans le même temps ?

Aujourd'hui,
le granulé
vient de l'une des
70 USINES
de production
réparties
sur l'ensemble
du territoire.

Et pour répondre aux
besoins du marché,
la production va
augmenter
DE 12 %
par an d'ici 2028,

soit l'ouverture
DE 3
NOUVELLES
USINES
en moyenne
chaque année.



AVEC LE GRANULÉ, JE CHOISIS UNE ÉNERGIE LOCALE ET DURABLE !

SAVEZ-VOUS que le granulé provient à **85% de France** et qu'il est issu de la production de bois d'œuvre (poutres, planches), des arbres malades ou inutilisables pour d'autres applications ?

Sciures, copeaux, chutes de bois... Le granulé est le fruit d'une valorisation des sous-produits de l'industrie du bois.

Et grâce à la plantation de nouveaux arbres, le granulé s'inscrit dans un **CYCLE NATUREL VERTUEUX**, contrairement aux énergies fossiles qui libèrent du carbone jusque-là stocké sous terre.



AVEC LE GRANULÉ, J'OPTE POUR UN CHAUFFAGE PERFORMANT !

SAVEZ-VOUS que le chauffage au granulé affiche un rendement allant jusqu'à **107 %**, tout en diffusant une chaleur douce et homogène dans toute la maison ?

Avec son faible taux d'humidité et son alimentation automatique, le chauffage au granulé garantit un rendement énergétique constant contrairement aux pompes à chaleur qui, par temps froid, peuvent consommer beaucoup d'électricité

Et comme plus de 95 % du granulé français est certifié pour sa qualité (DINplus, ENplus, NF Biocombustibles Solides), vous êtes certains de profiter de hautes performances.

D'ici 2024, je profite des aides pour passer au granulé !

Bonne nouvelle, l'État vous permet de réduire considérablement votre investissement, mais peut-être plus pour très longtemps...

Pour bénéficier d'une aide allant jusqu'à 2500 € pour un poêle à granulé et **14 000 €** pour une chaudière à granulé, rendez-vous sur france-renov.gouv.fr/ ou échangez avec un conseiller en énergie du réseau France Rénov'v au **0 808 800 700** (service gratuit + prix d'un appel).

Et en fonction de votre situation géographique, vous pouvez peut-être profiter jusqu'à 2 000 € supplémentaires via les aides locales (Fonds Air Bois,...).



Propellet

La filière du chauffage
au granulé de bois.

Propellet France est l'association nationale du chauffage au granulé. Créée en 2008, elle rassemble plus de 250 professionnels – producteurs et distributeurs de granulé, fabricants et distributeurs de chaudières et poêles à granulé, fabricants de conduits de fumée, installateurs, bureaux d'études, etc – engagés dans le développement d'une filière de qualité.

NOS OBJECTIFS

Fédérer et animer
une filière
de qualité,

Mettre en réseau
les partenaires
et les professionnels,

Promouvoir
le chauffage
au granulé bois,

Assurer un rôle
d'observatoire
économique.

PROPELLET France
229 rue Joseph Fontanet / BAT. C - 73000 Chambéry

WWW.PROPELLET.FR